

# TOULON : Tentative d'immolation à proximité de la préfecture par un Arménien en situation irrégulière

TOULON : Ce jour vers 19h un homme a tenté de s'immoler à proximité de la préfecture du Var.



Gravement brûlé, son pronostic vital est engagé. Il a été aussitôt pris en charge par les services de secours et orienté vers un hôpital adapté à Marseille.

Cette personne, de nationalité arménienne, était engagée dans une demande d'asile. Celle-ci, après un examen de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), avait fait l'objet d'un rejet en janvier 2018. Chaque demande

d'asile est examinée en toute indépendance par l'Office, comme le garantit la loi. Son pourvoi contre cette décision, examiné par la Cour nationale du droit d'asile, avait également été rejeté, en mai 2019.

Il convient à cet égard de rappeler que l'Arménie fait partie des pays reconnus par l'OPFRA comme étant sûrs. Seule une très faible proportion des demandes d'asile déposées par les ressortissants arméniens sont acceptées.

Comme le prévoit la réglementation pour chaque demandeur d'asile, il a bénéficié, pendant toute la procédure des «conditions matérielles d'accueil» : il bénéficiait d'un hébergement et d'une aide financière, l'allocation pour demandeur d'asile. Sa demande d'asile ayant été rejetée, décision confirmée par le juge de l'asile, il n'avait plus droit à ces prestations et ces décisions lui ont été notifiées, ainsi que l'obligation qui lui était faite de quitter le territoire français dans la mesure où il ne bénéficie plus du droit au séjour.

Le préfet tient à préciser qu'un accompagnement lui a été proposé dans cette démarche, avec notamment la possibilité de bénéficier d'une aide financière pour faciliter son retour et sa réinsertion dans son pays d'origine.

Cet événement, dramatique, était difficilement prévisible. Le préfet tient à faire part de sa compassion, notamment auprès de sa famille, des équipes qui l'accompagnaient et formule le vœu qu'il se remette de ses blessures.

**Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans le Var sur Twitter en suivant le compte @Prefet83**